

L'Entité du comptable régional

L'entité du comptable régional est chargée :

- de tenir la comptabilité conformément aux prescrits légaux et de présenter le compte général (préparé par la Direction de la Comptabilité) à la Cour des Comptes. Le compte général des Services du Gouvernement représente la situation patrimoniale de l'ensemble du Service Public Régional de Bruxelles.
- de définir et de valider les systèmes comptables destinés à fournir ou à justifier les informations comptables et d'assurer le contrôle comptable. Ce contrôle comptable est un ensemble de procédures comptables qui vise à vérifier l'exactitude et la fiabilité des enregistrements dans les comptes et dans les autres documents comptables et à assurer la protection du patrimoine.
- d'établir le compte consolidé de l'entité régionale. Le compte est dit « consolidé » parce qu'il fusionne tous les comptes généraux des différentes entités comptables (OAA et SPRB) composant l'entité régionale en un seul et même compte.
- d'être le point de contact unique avec la Cour de Comptes.
- d'animer le « Groupe de travail bruxellois de la comptabilité » via la rédaction de procédures comptables régionales publiées sur le site web sapregional.brussels et via la gestion d'un plan comptable régional.

Entité du Comptable Régional

Consolidation

- Intégrer les nouveaux OAA dans le périmètre de consolidation
- Transmettre des instructions de consolidation
- Communiquer avec les OAA
- Préparer le compte consolidé
- Mettre à jour le manuel des procédures de consolidation
- Réaliser les analyses ad hoc

Contrôle interne comptable

- Assurer le suivi des factures échues
- Réaliser le contrôle interne comptable
- Rédiger et mettre en place les procédures comptables
- Assurer le suivi des créances douteuses et des créances irrécouvrables

SPOC Cour des Comptes

- Organiser les suivis des recommandations de la Cour des comptes via un plan d'action tenu à jour régulièrement

Assistance aux OAA

- Rédiger des fiches expliquant les procédures de comptabilisation concernant des problématiques comptables spécifiques
- Gérer le plan comptable SAP régional
- Prodiguer à la demande des conseils et de l'assistance ponctuels en matière de gestion comptable aux OAA